

**Assemblée générale**

Soixante-dix-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
11 janvier 2024
Français
Original : anglais

**Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation (Quatrième Commission)****Compte rendu analytique de la 13^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 18 octobre 2023, à 15 heures

Présidence : M^{me} Rendtorff-Smith (Vice-Présidente) (Danemark)**Sommaire**

Point 58 de l'ordre du jour : Application de la Déclaration sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (*suite*)

Point 53 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



En l'absence de M^{me} Joyini (Afrique du Sud), M^{me} Rendtorff-Smith (Danemark), Vice-Présidente, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 58 de l'ordre du jour : Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (suite) (A/78/23, A/78/65 et A/78/249)

Question de Gibraltar (A/C.4/78/L.3)

1. **La Présidente** rappelle que la Commission a reporté, à la demande de Gibraltar, l'audition de la déclaration du représentant du territoire, dans l'attente des résultats des élections qui ont eu lieu dans le territoire le 12 octobre 2023. Le 13 octobre, le secrétariat a été informé que le Ministre principal de Gibraltar, Fabian Raymond Picardo, a été réélu, que celui-ci était prêt à faire une déclaration devant la Commission et que le Vice-Ministre principal, Joseph Garcia, prononcerait cette déclaration. La Présidente suggère que la Commission invite M. Garcia à faire une déclaration.

2. *Il en est ainsi décidé.*

3. **La Présidente** dit que, conformément à la pratique habituelle de la Commission, le représentant du territoire non autonome sera invité à prendre la parole devant la Commission et se retirera après avoir fait sa déclaration.

4. **M. Garcia** (Vice-Ministre principal de Gibraltar), parlant au nom du Ministre principal de Gibraltar, dit qu'il y a exactement 60 ans, les représentants élus de Gibraltar ont pris la parole devant l'Organisation des Nations Unies pour la première fois, ont plaidé en faveur de la reconnaissance du droit des Gibraltariens à l'autodétermination et de l'exercice de ce droit et ont fait valoir leur aspiration à une décolonisation démocratique. Les Gibraltariens continuent de dire la même chose, mais il ne s'est rien passé. L'ONU ne s'est pas activement impliquée dans l'entreprise, bien que la Puissance administrante ait publiquement déclaré qu'elle soutenait Gibraltar dans l'action engagée par le territoire en vue de la décolonisation.

5. Beaucoup des pays représentés dans cette salle ont été autrefois des colonies. D'anciennes colonies de grande étendue comme l'Australie, le Canada, l'Inde et l'Afrique du Sud sont devenues des acteurs de plus en plus importants sur la scène mondiale, et de petites nations comme la Grenade, Nauru et Sainte-Lucie ont également réussi leur décolonisation. Gibraltar fait partie du Commonwealth, comme de nombreuses

anciennes colonies, et c'est auprès de ses pairs que le territoire recherche soutien et conseils dans la poursuite de sa décolonisation. Le peuple de Gibraltar ne doit pas être traité différemment des autres peuples. Pour cette raison, Gibraltar accueillerait favorablement une mission de visite du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et il souhaite que la Quatrième Commission engage un dialogue formel avec son gouvernement et son peuple.

6. La société de Gibraltar est une société multiculturelle unique qui a été constituée pendant plus de 300 ans par des immigrants venus de différentes parties du monde, notamment des commerçants de Gênes, avant l'unification de l'Italie, des juifs séfarades d'Afrique du Nord, des travailleurs de Malte au XIX^e siècle et des Indiens et Marocains au XX^e siècle. Les Gibraltariens sont un peuple distinct de la Puissance administrante, qui détient le droit inaliénable à l'autodétermination en vertu du droit international.

7. L'Espagne a longtemps revendiqué un droit territorial sur Gibraltar et cherché à redessiner les frontières européennes d'avant 1704. Cette notion est d'autant plus effrayante que ses incidences dépassent le cadre de Gibraltar. Au XXI^e siècle, les aspirations du peuple doivent primer. Gibraltar rejette certes la revendication territoriale de son voisin, mais il tend également la main de l'amitié à l'Espagne. La sortie de Gibraltar de l'Union européenne a conduit Gibraltar et l'Espagne à collaborer pour résoudre des problèmes communs. Gibraltar bénéficie à l'économie de la région espagnole voisine. Quelque 15 000 personnes vivent en Espagne et travaillent à Gibraltar, ce qui fait de Gibraltar le deuxième employeur du sud de l'Espagne. Gibraltar achète chaque année environ 1,5 milliard de dollars de biens aux entreprises espagnoles, et les Gibraltariens dépensent plus de 100 millions de dollars par an en biens et services provenant de l'Espagne. Cette interaction économique doit être protégée à l'avenir. C'est pourquoi Gibraltar collabore avec le Royaume-Uni en vue de l'adoption d'un traité qui préserverait sa relation avec l'Union européenne et avec l'Espagne.

8. Quoi qu'il en soit, Gibraltar appartient à son peuple et ne renoncera jamais à la moindre parcelle de sa souveraineté. Pour les futures générations, Gibraltar apparaîtra peut-être sous un jour différent coloré par le prisme de la démocratie et des droits humains plutôt que comme seulement un objet d'ambition territoriale. Gibraltar ne peut simplement pas être transféré d'une puissance coloniale à une autre. Dans le cadre de la quatrième Décennie internationale de l'élimination du

colonialisme, la Commission devra remplir son mandat en élaborant un plan de décolonisation de Gibraltar. Il faut laisser le peuple de Gibraltar déterminer son propre avenir.

Projet de décision A/C.4/78/L.3 : Question de Gibraltar

9. *Le projet de décision A/C.4/78/L.3 est adopté.*

Point 53 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (suite) (A/78/21 et A/78/294)

10. **M. Pieris** (Sri Lanka) dit que Sri Lanka salue la Stratégie et le Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine. Les technologies de l'information et des communications favorisent la croissance économique et le développement social mais elles peuvent également accentuer les inégalités dans les pays et entre les pays. Sri Lanka félicite donc le Département de la communication globale des activités qu'il mène pour renforcer les médias sociaux, qui permettent à l'ONU de démontrer la portée et l'utilité de son action auprès de divers publics mondiaux. Les États Membres doivent renouveler leur engagement en faveur du multilatéralisme au sein du Département, notamment l'utilisation appropriée de toutes les langues officielles dans les activités du Département.

11. L'enthousiasme suscité par les contenus relatifs aux objectifs de développement durable montre qu'il est possible de mobiliser et d'inspirer les citoyens du monde pour qu'ils œuvrent activement à la réalisation de ces objectifs. Cela étant, les progrès technologiques rapides signifient que beaucoup, en particulier dans les pays en développement, se retrouvent sans infrastructure Internet. Le Département doit étudier des stratégies de mobilisation des ressources qui permettent de réduire les fractures numériques. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents peuvent jouer un rôle capital pour ce qui est de renforcer l'efficacité des centres d'information des Nations Unies. Ces centres, notamment celui à Colombo, contribuent considérablement à la promotion des valeurs acceptées au niveau mondial.

12. Sri Lanka se félicite de la collaboration entre le Département et le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse. L'extrémisme violent et les discours de haine compromettent la liberté d'information et la liberté de la presse, et il est impératif de contrer l'influence qu'ils ont sur les jeunes. Sri Lanka soutient l'indépendance et le pluralisme des médias et est convaincu que les activités du Département permettront de mieux définir le rôle de l'ONU pour ce qui est de promouvoir la tolérance et d'aider les pays en développement à surmonter les

difficultés auxquelles ils se heurtent. Sri Lanka reste attachée au principe de responsabilité, à la mise en place de voies de recours pour les victimes et à la reconnaissance des droits des victimes et s'emploie à améliorer les choses dans ces domaines.

13. En tant que pays fournisseur de contingents, Sri Lanka accorde une grande importance à la diffusion efficace d'informations sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Elle se félicite de la coopération qu'entretient à cet égard le Département de la communication globale avec le Département des opérations de paix.

14. **M^{me} Chan Valverde** (Costa Rica) dit qu'il importe que le Département de la communication globale diffuse des informations dans toutes les langues officielles et s'inspire de la Décennie internationale des langues autochtones pour promouvoir et revivifier les langues autochtones dans le monde entier. L'infodémie est devenue un grand problème, et elle a été aggravée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il est nécessaire de mettre en place des stratégies pour lutter contre la mésinformation et la désinformation, faciliter le renforcement de l'habileté numérique et donner accès à des informations de qualité. C'est pourquoi le Costa Rica est déterminé à établir un dispositif global de communication et d'information privilégiant les faits, la science, la quête de la vérité et la protection des droits humains. Le projet de code de conduite pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques proposé par le Secrétaire général et les initiatives telles que l'Observatoire international sur l'information et la démocratie sont des pas dans la bonne direction.

15. Compte tenu des effets particuliers que la technologie a sur les femmes et les filles et de la persistance des préjugés de genre dans le secteur du numérique, il est essentiel que les questions de genre soient prises en compte dans les mesures visant à améliorer l'accès aux technologies numériques et l'utilisation de ces technologies. La violence en ligne vient se greffer sur les graves obstacles auxquels les femmes et les filles se heurtent dans l'accès à Internet. En mars 2023, le Costa Rica a contribué, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Bureau de la prévention du génocide et de la responsabilité de protéger, au lancement d'un guide sur la lutte contre les discours de haine, conçu à l'intention des décideurs et décideuses. Ce guide aiderait les autorités éducatives à édifier des sociétés résilientes face aux propos discriminatoires et aux discours de haine. Le Costa Rica collabore avec l'ONU pour élaborer une stratégie nationale visant à lutter contre les discours de haine et la discrimination,

qui doit être mise en place avant fin 2023. Il est également prévu d'élaborer une politique nationale à long terme sur les discours de haine et la discrimination.

16. La protection de la liberté de la presse est indispensable pour garantir la démocratie et le plein exercice des droits civils, y compris le libre échange d'idées et d'informations. Les discours de haine et la déshumanisation de l'autre sont souvent le prélude d'atrocités criminelles, notamment les crimes contre l'humanité. Il est nécessaire de lutter contre la mésinformation et la désinformation en renforçant la démocratie et le respect des droits humains, notamment en promouvant l'habileté numérique.

17. **M. Mohamed** (Soudan) dit que les progrès technologiques rapides dans le domaine des médias donnent lieu à des problèmes sans précédent. Il faut engager une action collective, dans un esprit de pluralisme et de respect mutuel, afin de s'attaquer aux problèmes communs tels que les changements climatiques, le désarmement nucléaire et la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Les technologies, notamment l'intelligence artificielle, sont utilisées de façon abusive pour attiser la haine, l'extrémisme et l'intolérance. La mésinformation et la désinformation peuvent être utilisées pour répandre les rumeurs, saper la cohésion sociale, inciter à la violence ou au crime ou promouvoir des idées qui sont contraires aux normes culturelles existantes et aux lois en vigueur.

18. Les journalistes ont un devoir de rigueur, d'objectivité et de transparence. La vocation des médias est de faciliter les échanges culturels, et l'ONU est idéalement placée pour être une source d'information à cette fin. La délégation costaricienne salue le rôle joué par l'ONU, en particulier le Département de la communication globale, pour ce qui est de fournir des informations exactes dans toutes les langues officielles. Elle espère voir le Département jouer un rôle encore plus grand en diffusant des informations sur les violations du droit international humanitaire et des droits humains, notamment celles commises par les milices rebelles et les groupes armés.

19. La liberté d'expression ne peut justifier la propagation de la haine ou le dénigrement des croyances d'autrui et des symboles religieux ou historiques. Il faut trouver un équilibre entre le respect de la liberté d'expression et la protection des droits et des libertés d'autrui.

20. **M. Ghelich** (République islamique d'Iran) dit que les technologies de l'information et des communications sont certes un bon outil pour relier les membres des différentes sociétés, mais l'écart entre pays développés et pays en développement s'est

fortement creusé en raison des disparités persistantes dans l'accès aux technologies numériques et la connectivité à haut débit. La République islamique d'Iran est profondément préoccupée par le fait que certains pays utilisent leur monopole en matière de technologies de communication modernes pour déformer les faits et fabriquer des mensonges sur la réalité dans d'autres pays. Ces technologies doivent être utilisées d'une manière pleinement conforme à la Charte des Nations Unies et aux règles établies sur le plan international en matière de coexistence civile et de relations amicales entre États, en particulier les principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Les plateformes médiatiques ayant un impact extraterritorial doivent être tenues responsables des comportements qui portent atteinte à la sécurité, à l'identité, à l'intégrité territoriale, à la culture, à l'ordre public et aux valeurs morales d'autres sociétés.

21. L'ONU a un rôle important à jouer pour ce qui est de faire connaître au niveau international les conséquences préjudiciables de l'occupation de la Palestine et les violences perpétrées contre les Palestiniens. Les fausses nouvelles et les informations trompeuses sont de plus en plus utilisées pour exacerber le racisme et inciter à la violence contre les Palestiniens innocents et pour dissimuler la brutalité et la barbarie du régime d'occupation israélien. Le Département de la communication globale a la responsabilité de faire connaître la réaction mondiale face à l'un des plus grands drames de l'histoire humaine. La détresse du peuple palestinien est indescriptible ; non seulement l'accès à l'eau, à la nourriture, aux carburants, aux fournitures médicales et à l'électricité a été délibérément coupé à Gaza, mais en plus des milliers de Palestiniens ont été tués, dont des centaines, parmi lesquels beaucoup d'enfants, à l'hôpital Ahli Arab le 17 octobre 2023. Ces crimes sont des violations flagrantes du droit international et de la Charte des Nations Unies. Le régime israélien a pris l'habitude inquiétante d'invoquer la légitime défense pour justifier le meurtre de civils, en particulier d'enfants. Il ne convaincra personne.

22. Le climat actuel d'intolérance et de haine envers l'islam et les musulmans dans le monde entier, attisé par les médias antimusulmans et les propos fanatiques de certaines personnalités politiques, est très préoccupant. Le Département doit poursuivre ses efforts à cet égard, notamment en célébrant la Journée internationale de lutte contre l'islamophobie le 15 mars, et il doit rendre compte dans ses rapports annuels des activités qu'il mène en vue de lutter contre l'islamophobie.

23. Le Département est bien placé pour contribuer à réduire la fracture numérique et à mettre les

technologies de l'information et des communications au service du développement. Il doit être chargé de sensibiliser le public aux effets préjudiciables que les mesures coercitives unilatérales, l'occupation illégale, la violence, l'extrémisme, la pauvreté, les changements climatiques et le terrorisme ont sur le développement durable. Obéissant à des objectifs politiques bornés, certaines puissances continuent de recourir à des mesures coercitives unilatérales pour bloquer le transfert de technologie et priver ainsi des pays en développement de l'accès à l'infrastructure de communication et de la possibilité de renforcer leurs capacités. Le Département doit soutenir les efforts visant à garantir que les pays en développement ont accès comme les autres pays aux plateformes des médias sociaux, en temps opportun et de manière impartiale.

24. Le Secrétariat doit continuer d'étudier des solutions pour diffuser les produits médiatiques dans des langues autres que les langues officielles, notamment le persan, compte tenu de la demande croissante de contenus dans ces langues. Le persan est parlé par plus de 120 millions de personnes de par le monde et est la source de grandes cultures et de grandes civilisations.

25. **M. Muhith** (Bangladesh) dit qu'il y a eu une avalanche d'informations erronées et trompeuses durant les récents conflits, en particulier depuis l'aggravation, le 7 octobre 2023, du conflit israélo-palestinien. La mésinformation et la désinformation alimentent la violence et l'instabilité, et les discours de haine suscitent une montée de la xénophobie et de l'intolérance. Le Département de la communication globale doit redoubler d'efforts pour coordonner la communication de crise en temps de conflit, en particulier à Gaza, où des millions de personnes sont en situation de détresse humanitaire. Il doit également appeler l'attention sur les atrocités criminelles commises contre les Rohingyas au Myanmar.

26. La délégation bangladaise salue les travaux menés par le Département à l'appui de l'action climatique de l'ONU et encourage le Département à chercher à atteindre un plus grand public et à adapter ses activités en tenant compte des besoins des pays les plus exposés aux changements climatiques.

27. La montée du sentiment hostile envers l'ONU qui est observée dans certains pays accueillant des opérations de maintien de la paix est préoccupante. Le Département doit continuer de mettre en évidence le rôle de ces opérations et de déjouer la propagande dirigée contre elles. À cet égard, on ne peut que se féliciter de la poursuite de la campagne Service et

sacrifice. La délégation bangladaise encourage le Département de la communication globale à collaborer avec le Département de l'appui opérationnel sur les questions relatives à la gestion de l'environnement dans les opérations de paix.

28. Le Département de la communication globale doit intensifier sa collaboration avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, notamment pour faire mieux connaître les activités de la Commission de consolidation de la paix. La délégation bangladaise se félicite des efforts que fait le Département pour promouvoir le multilinguisme et sauver les langues rares de l'extinction, notamment en coopérant avec le Bangladesh pour célébrer la Journée internationale de la langue maternelle le 21 février.

29. Le centre d'information des Nations Unies au Bangladesh concourt à l'action menée par le Gouvernement pour renforcer le multilinguisme en promouvant les langues des minorités ethniques, en diffusant des informations sur les activités de l'ONU en bengali et en facilitant l'organisation de conférences Simul'ONU. Les activités de ces centres doivent être renforcées et soutenues par l'allocation de ressources adéquates.

30. Le Département doit en faire plus pour appeler l'attention sur le crime de génocide et les atrocités criminelles. Il conviendrait de présenter les enseignements tirés de génocides passés, notamment de celui qui a eu lieu au Bangladesh en 1971, pour contribuer à l'action collective visant à prévenir d'autres génocides.

31. Le projet de code de conduite portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques constitue une bonne base pour la poursuite des débats sur Un Pacte pour l'avenir, qui devra être adopté en 2024.

32. **M. Alsammak** (Iraq) dit que les médias jouent un rôle primordial dans la promotion de la coexistence pacifique, du dialogue, de la culture, de la liberté, de la justice et du respect mutuel, ainsi que dans le renforcement des liens entre les pays et la défense des droits humains. Son gouvernement a mis en place un organisme indépendant des médias et des télécommunications, dont l'activité couvre la télévision, la radio, les médias numériques et la presse et qui a pour tâche de lutter contre la discrimination, les discours de haine, les stéréotypes, l'intolérance, l'exclusion et tout ce qui porte atteinte aux valeurs de la société. Il est important de lutter contre l'extrémisme et de veiller à ce que les groupes terroristes ne puissent pas utiliser les médias sociaux pour propager leur idéologie. La délégation iraquienne salue les activités menées par le

Département de la communication globale pour faire mieux connaître les différentes cultures et sensibiliser le public aux questions internationales. Elle engage instamment les entités compétentes des Nations Unies et, en particulier, le Département à utiliser des informations crédibles et à s'appuyer sur des sources officielles.

33. L'ONU doit redoubler d'efforts pour lutter contre l'utilisation des médias aux fins de l'incitation à la haine, à la violence et à la discorde et appeler l'attention du public sur ces manipulations, afin de renforcer la paix et la sécurité dans le monde. Les médias ont un rôle positif à jouer dans la défense des droits humains, notamment de la liberté de religion, dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et dans la promotion de la justice et de la paix. L'évolution rapide des technologies a créé un village mondial, avec son cortège de problèmes ; la délégation iraquienne est toutefois convaincue que les peuples et les États du monde entier sont capables de s'adapter à cette évolution pour assurer un développement durable et préserver la paix et la sécurité internationales.

34. **M^{me} Cedano** (République dominicaine) dit que sa délégation salue la démarche novatrice qu'a adoptée le Département de la communication globale pour arriver à mieux diffuser aux publics du monde entier des informations détaillées et fiables sur les activités de l'ONU. Elle note avec satisfaction l'action menée par le Département face à des problèmes pressants comme les changements climatiques, la réalisation impérative des objectifs de développement durable, l'épidémie de choléra et la détérioration spectaculaire des conditions de sécurité en Haïti, qui ont amené le Département à mettre sur pied une cellule de communication de crise sur l'action de l'ONU.

35. Le multilinguisme et la diversité sont des valeurs cardinales du multilatéralisme. La République dominicaine apprécie les efforts que fait le Département pour diffuser des informations dans les langues locales et ethniques et dans des formes accessibles aux personnes handicapées. Le Département doit continuer de diffuser des informations sur les activités de l'ONU dans autant de langues que possible, en tenant compte de la diversité linguistique et culturelle et les différents niveaux de développement numérique des pays. Il doit également continuer de faciliter la coopération internationale et le renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et des communications et des médias, en particulier pour les pays en développement.

36. La République dominicaine salue le travail préparatoire qui est fait en vue de l'élaboration d'un

code de conduite portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques. Les travaux du Département et de la Quatrième Commission revêtent de plus en plus d'importance compte tenu de l'environnement international complexe et tendu, de la pléthore de moyens de communication et de la nécessité de lutter contre la désinformation et la désinformation.

37. **M. Ipo** (Côte d'Ivoire) dit que sa délégation soutient les efforts faits par le Département de la communication globale et encourage celui-ci à améliorer la communication stratégique en intensifiant la diffusion d'informations factuelles, actualisées, ciblées, claires, accessibles, multilingues et fondées sur la science sur toutes les plateformes.

38. Le multilinguisme est important aussi bien pour les activités de l'ONU que pour la diffusion d'informations à ce sujet auprès d'un plus large public mondial. La Côte d'Ivoire reprend donc à son compte l'appel en faveur du traitement équitable et de l'utilisation de toutes les langues officielles dans toutes les activités de l'ONU, et engage instamment le Département à redoubler d'efforts pour mettre les documents de travail à la disposition des États Membres dans les six langues officielles en temps réel. Il faut également renforcer le réseau des centres d'information des Nations Unies, qui joue un rôle essentiel pour ce qui est de faire mieux comprendre les travaux de l'Organisation et de promouvoir ses objectifs. Les services compétents de l'ONU doivent être dotés de ressources financières suffisantes afin de soutenir efficacement le multilinguisme, qui demeure le moteur de la diplomatie multilatérale.

39. L'évolution rapide des technologies de l'information et des communications, qui a transformé les sociétés et suscité de véritables espoirs quant à l'amélioration des conditions de vie, est devenue une source d'inquiétude en raison de l'utilisation malveillante qui est fréquemment faite de ces technologies. Compte tenu de la propagation d'informations fallacieuses et de la manipulation de l'information sur Internet et dans les médias sociaux, la délégation ivoirienne se félicite que l'Organisation mette l'accent sur le renforcement de la sécurité et de la confiance dans l'espace numérique. Elle salue en particulier la détermination du Secrétaire général à défendre et à protéger les droits humains dans les domaines des technologies numériques et de l'intelligence artificielle, et continue de soutenir les initiatives visant à promouvoir un cyberspace ouvert, libre et sûr dans lequel le principe de protection des données, le principe de protection de la vie privée et les autres normes pertinentes relatives aux droits humains sont pleinement respectés.

40. La coopération internationale, le transfert de technologie et le renforcement des capacités sont nécessaires pour combler le fossé numérique et garantir l'accès universel, sûr, inclusif, à un coût abordable, à Internet d'ici à 2030, conformément à l'objectif de développement durable n° 9. En 2021, la Côte d'Ivoire a adopté une stratégie nationale de développement des technologies numériques pour une période allant jusqu'en 2025. Cette stratégie doit permettre au pays de consolider sa croissance économique, notamment en généralisant l'utilisation des technologies de l'information et des communications, en améliorant la productivité des entités des secteurs public et privé, en créant des emplois, en favorisant l'avancement des femmes et des filles et en renforçant la cybersécurité.

41. **M^{me} Ouattara Cisse** (Burkina Faso) dit que les nouvelles technologies de l'information et des communications permettent d'atteindre un public plus large, mais elles présentent aussi le risque de propagation d'informations fallacieuses et de cybercriminalité. Sa délégation se félicite des négociations en cours à l'ONU concernant l'adoption d'un instrument contraignant sur la prévention de l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles. Au Burkina Faso, ces technologies ont favorisé la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme, ayant servi à enrôler les jeunes. Une mauvaise gouvernance et l'utilisation de ces technologies ont contribué en partie au terrorisme qui sévit actuellement au Sahel. Le Gouvernement burkinabé a pris des mesures pour sensibiliser les citoyens et les professionnels des médias, afin de mieux réguler l'information, d'améliorer l'utilisation de ces technologies, de renforcer la résilience et la cohésion sociales et de pérenniser la paix.

42. Malgré des conditions opérationnelles difficiles, le centre d'information des Nations Unies au Burkina Faso a continué de faciliter l'accès à l'information concernant l'Organisation et le pays, et à prêter un soutien en matière de communication. Il joue également un rôle de veille en matière de pauvreté, de sécurité alimentaire et de catastrophes naturelles et organise des sessions d'information visant à lutter contre les discours de haine, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Il y a lieu de saluer le travail que fait le centre pour diffuser la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme dans trois langues nationales et il importe que la diffusion des programmes du centre dans les principales langues locales reprenne.

43. Les médias traditionnels demeurent la principale source d'information pour beaucoup de personnes, en

particulier dans les pays en développement, et doivent être soutenus comme il se doit. Par ailleurs, il faut renforcer le multilinguisme au sein de l'ONU pour garantir le respect de la diversité culturelle et linguistique, conformément à la résolution 69/324 de l'Assemblée générale. Enfin, la délégation burkinabé condamne l'utilisation des médias internationaux ou nationaux à des fins égoïstes et non constructives et réaffirme qu'elle soutient la liberté des médias.

44. **M. Manzeri Ngondo** (Congo) dit que le Congo a adopté plusieurs règlements sur l'information et les problèmes connexes, notamment les discours de haine, la mésinformation et la désinformation. La Constitution et les lois congolaises consacrent des valeurs comme la liberté de conviction, d'information et de communication et réprouvent la propagande à des fins violentes ou haineuses. Il est indispensable de diffuser au public des informations exactes, impartiales et multilingues, compte tenu de la diversité linguistique et des différents niveaux de développement des États Membres.

45. La Charte des Nations Unies consacre les principes de l'égalité entre les langues officielles et de la non-discrimination entre les langues, qui sont essentiels pour renforcer la souveraineté et l'égalité participation des États Membres. Le multilinguisme est indispensable en ce qu'il concourt à l'efficacité de l'action multilatérale et garantit que les États Membres contribuent aux échanges internationaux. Le Département de la communication globale doit veiller à l'utilisation à égalité des six langues officielles sur tous les sites Web du Secrétariat et employer les moyens de communication traditionnels pour atteindre les publics qui ont un accès limité à Internet, en particulier dans les pays en développement.

46. **M^{me} Al Rashdi** (Oman) dit que l'information relative à l'ONU et à ses activités ne parvient pas à certaines parties du monde, notamment le Moyen-Orient. À Oman, les médias traditionnels, numériques et sociaux contribuent tous beaucoup à la promotion du respect, du pluralisme et de la modération. Le Gouvernement s'est attaché à généraliser la culture de la paix et de la tolérance au moyen des médias locaux. Les médias omanais ont également diffusé des informations fiables qui ont permis d'élaborer les mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 et les changements climatiques.

47. Le Gouvernement omanais attache une grande importance à la liberté d'opinion et d'expression. C'est ainsi qu'il a accueilli le Congrès mondial de 2022 de la Fédération internationale des journalistes, auquel ont participé 350 journalistes du monde entier. Le

Département de la communication globale doit continuer de diffuser le message de l'ONU afin de lutter contre les discours de haine, le fanatisme, la discrimination et l'islamophobie, qui se sont tous intensifiés récemment. Il doit être doté de ressources suffisantes pour s'acquitter de ces tâches et pour établir les rapports complets du Secrétaire général concernant ces questions et les mesures prises pour y faire face.

48. **M^{me} Mocanu** (Roumanie) dit que les citoyens doivent avoir accès à des informations diverses, transparentes et fiables. C'est pourquoi la Roumanie, qui considère que l'action humanitaire, le développement et la paix sont étroitement liés, a affecté son aide publique au développement à la défense d'un journalisme de qualité et à la promotion des médias, de l'éducation à l'information et de la résilience face à la désinformation. Elle a également mis en place à l'intention des journalistes un programme de formation sur la lutte contre la désinformation et la défense de la liberté d'expression.

49. La délégation roumaine salue les travaux menés par le Département de la communication globale sur un code de conduite portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques. En ce qui concerne les événements au Moyen-Orient, les États Membres, le Secrétariat et les rapporteuses et rapporteurs spéciaux doivent dénoncer l'antisémitisme, le sectarisme antimusulman et les discours de haine de toutes sortes. Enfin, le multilinguisme est un principe fondamental de l'ONU et doit être appliqué dans les activités quotidiennes de l'Organisation.

50. **M. Alvarez** (Argentine) dit que sa délégation est consciente des travaux intensifs menés par le secrétariat du Comité de l'information et le Département de la communication globale, en particulier les efforts qui sont faits pour produire et diffuser des contenus multilingues. L'ONU doit continuer de jouer le rôle de source d'information auprès du public et d'instrument de lutte contre la désinformation, en particulier face à la multiplication des conflits et à l'apparition de nouvelles menaces contre la paix et la stabilité. Elle doit adapter ses messages aux nouveaux outils et formats, en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté, en particulier celles et ceux qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies de l'information et des communications.

51. Le plan de développement des technologies numériques en Argentine met un accent particulier sur les droits humains, qui sont au cœur des cadres réglementaires et juridiques du pays, tout en promouvant l'accès universel aux réseaux de télécommunications. La délégation argentine encourage

le Secrétariat à continuer de se concerter étroitement avec les États Membres sur cette question.

52. En ce qui concerne le multilinguisme, le Département doit cesser d'asseoir ses travaux sur la traduction et de donner à l'anglais la place principale et adopter une démarche véritablement multilingue en prenant en compte les particularités de toutes les langues à tous les stades de la communication. Le Secrétariat doit remédier au manque de ressources en réaffectant les ressources existantes, afin de respecter le principe de l'utilisation à égalité de toutes les langues officielles.

53. La délégation argentine appelle l'attention sur les activités du Spanish News Centre, le seul site Web qui rassemble des contenus multimédias en espagnol. On y trouve des informations en espagnol sur les activités de l'ONU et d'autres contenus intéressant les publics hispanophones. Il y a lieu de saluer le travail que font les centres d'information des Nations Unies en Amérique latine pour produire des contenus sur l'action mondiale de l'Organisation, l'accent étant mis sur les implications et les difficultés régionales. La délégation argentine prend note avec satisfaction de l'augmentation des informations en espagnol diffusées sur le site Web et les comptes de médias sociaux de l'Organisation. Le Secrétariat doit prendre en compte la demande de ce type de contenus et réaffecter les ressources existantes, en particulier pour ce qui est du personnel, afin de répondre à la demande croissante d'informations actualisées en espagnol.

54. **M. Ferreira Silva Aranda** (Portugal) dit que, bien que beaucoup de gens préfèrent les plateformes numériques comme sources d'information, la fracture numérique reste une réalité. En outre, de plus en plus de personnes reçoivent des informations des fils de nouvelles des médias sociaux, qui font partie d'un écosystème d'information toxique où les informations erronées et fallacieuses foisonnent. Des mesures doivent être prises pour faire prendre conscience de l'existence d'informations fiables et sûres provenant de médias crédibles et indépendants et renforcer l'accès à ces informations. Ces mesures doivent toutefois être conformes au droit international et ne pas être utilisées de façon abusive pour étouffer la liberté d'expression. La délégation portugaise souscrit donc à l'idée d'un code de conduite mondial portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques.

55. La délégation portugaise félicite le Département de la communication globale des efforts qu'il fait pour lutter contre la désinformation, y compris la publication sur les médias sociaux de comptes rendus, notamment en portugais, de l'action de l'ONU face à la guerre en

Ukraine, la promotion des opérations de maintien de la paix et l'amélioration de la communication stratégique dans le système des Nations Unies. Le Département doit jouer un rôle fondamental dans le contexte des opérations de maintien de la paix, aussi bien pendant la phase de déploiement que pendant la phase de transition, grâce à des stratégies de communication globales. Il doit continuer d'utiliser le portugais dans les documents et communications de l'ONU. Le Portugal continuera d'apporter son soutien au centre d'information des Nations Unies à Bruxelles et au Département, par l'intermédiaire du Groupe Portugais d'ONU Info.

56. **M. Alaklabi** (Arabie saoudite) dit que, dans le cadre de son plan Vision 2030, l'Arabie saoudite a pris des mesures pour promouvoir la diversité culturelle et artistique, stimuler l'industrie cinématographique, créer des musées, former de jeunes artistes doués, renforcer les capacités humaines, améliorer l'infrastructure numérique du pays et dématérialiser les services publics.

57. Le Département de la communication globale doit veiller à ce que les informations qu'il diffuse soient exactes, crédibles et tirées de sources officielles. Les centres d'information des Nations Unies doivent renforcer leurs activités médiatiques dans toutes les langues officielles de l'ONU, y compris l'arabe, afin de promouvoir la diplomatie multilatérale et les valeurs de l'Organisation. Chaque année, la délégation saoudienne célèbre la langue arabe le 18 décembre au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.

58. Il convient de redoubler d'efforts pour mettre en évidence les progrès accomplis dans plusieurs États arabes et sensibiliser l'opinion aux questions arabes, notamment la situation actuelle du peuple palestinien, en particulier dans la bande de Gaza. Les médias doivent rendre compte de façon exacte et impartiale du génocide et des déplacements forcés qui sont perpétrés par les forces d'occupation israéliennes. L'ONU doit s'acquitter de sa responsabilité vis-à-vis des médias qui propagent la haine, l'extrémisme et la violence dans le but de déstabiliser la région. Il faut également intensifier les efforts pour lutter contre les discours de haine, en particulier l'islamophobie et la violence à l'égard des musulmans.

59. **M. Merabet** (Algérie) dit que le Département de la communication globale joue un rôle louable dans la lutte contre la mésinformation et la désinformation, en plus de la promotion des objectifs de développement durable, de l'action climatique, des droits humains et de la paix et de la sécurité. À l'aide du magazine *Afrique Renouveau*, il fait également mieux connaître les

activités de l'Union africaine, du Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et de la Commission économique pour l'Afrique.

60. Le Département est la principale source d'information officielle sur l'action multilatérale et les médias du monde entier le considèrent comme la source d'information la plus fiable dans ce domaine. Il doit donc s'efforcer en permanence d'être exact et objectif. En particulier, les communiqués de presse et les comptes rendus des réunions doivent présenter fidèlement les positions et les échanges des États Membres. À de nombreuses reprises, la délégation algérienne a signalé des erreurs trouvées sur le site Web de l'ONU. Elle a demandé des enquêtes pour déterminer les responsables, étant donné que ces erreurs se sont produites à plusieurs reprises et ne pouvaient plus être considérées comme ayant été commises de bonne foi, mais elle n'a été informée d'aucuns résultats. Elle engage instamment le Département à se montrer plus prudent afin d'éviter de telles erreurs, et à faire preuve de neutralité, d'exactitude et d'objectivité, en particulier lorsqu'il rend compte des positions des États Membres.

61. La délégation algérienne salue les efforts que fait le Département pour garantir l'égalité entre les six langues de l'ONU et veiller à ce que les ressources humaines et financières soient réparties équitablement entre toutes les langues, y compris l'arabe, qui continue d'être insuffisamment utilisé sur les plateformes médiatiques de l'ONU.

62. **M. Peñalver Portal** (Cuba), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que la population mondiale est de plus en plus désireuse d'en savoir plus sur l'action de l'ONU et sur la manière dont l'Organisation traite les problèmes à régler. Toutefois, il y a d'importantes inégalités en matière d'éducation et de culture dans le monde et des millions de personnes n'ont pas accès aux plateformes qui donnent des informations sur l'Organisation. Il est donc indispensable de continuer de recourir aux moyens de communication traditionnels et de veiller en même temps à ce que tous les pays, sans discrimination, puissent avoir accès aux nouvelles technologies de l'information et des communications.

63. Les mesures coercitives unilatérales et illégales, comme le blocus imposé par le Gouvernement des États-Unis contre Cuba, rendent pratiquement impossible toute percée dans le domaine du numérique. Entre mars 2022 et février 2023, le préjudice économique que le blocus a causé dans ce secteur a été assez important. Il n'en reste pas moins que dans le

cadre de son plan national de développement socioéconomique, le Gouvernement cubain a continué de mettre l'accent sur la transition numérique et le développement des services de télécommunication.

64. Les États-Unis utilisent le cyberspace, en particulier les plateformes numériques, pour tenter de saboter le système politique et juridique de Cuba. Ils financent également le développement de plateformes qui produisent des contenus idéologiques visant à renverser l'ordre constitutionnel, ils encouragent l'organisation de manifestations et ils incitent à la commission d'actes terroristes comme l'assassinat de représentants du Gouvernement cubain. Dans le contexte d'une véritable guerre économique, le Gouvernement des États-Unis a lancé une campagne médiatique pernicieuse pour déstabiliser Cuba. Ce faisant, il a produit un discours mensonger et créé l'image fautive d'un Gouvernement cubain en crise, instable et répressif, un acte qui constitue une violation manifeste du droit international.

65. Cuba rejette et condamne en tous points l'agression systématique perpétrée contre elle par les États-Unis dans des émissions de radio et de télévision, ce qui est une atteinte aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et à diverses règles de l'Union internationale des télécommunications. Les États-Unis commettent une violation flagrante du droit souverain de Cuba de réglementer les flux d'information et utilisent Internet à des fins politiques et subversives.

66. L'utilisation des technologies de communication doit être parfaitement conforme aux buts et principes consacrés par le droit international et la Charte des Nations Unies, en particulier la souveraineté, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États et la coexistence pacifique.

67. **M. Pierre** (Haïti) dit qu'à l'ère du numérique, l'ONU doit promouvoir un nouvel ordre international favorisant une information et une communication plus équitables et plus efficaces, afin de renforcer la paix et la compréhension au niveau international. L'information doit être diffusée de manière plus large et plus équilibrée et l'importance du multilinguisme doit être prise en compte. L'utilisation des langues locales ou des langues officielles des pays hôtes dans les missions des Nations Unies est indispensable à la bonne exécution des mandats.

68. Le Comité de l'information et le Département de la communication globale doivent promouvoir le dialogue avec les principaux partenaires internationaux, y compris les universités, la société civile et les jeunes. Le Département doit également veiller à l'égalité de

traitement des langues officielles de l'ONU dans toutes ses activités. L'avenir de l'ONU dépend des jeunes, qui doivent par conséquent être informés et avoir la possibilité de participer aux activités de l'Organisation.

69. En juillet 2022, la délégation haïtienne a demandé à faire partie du Comité de l'information ; elle attend toujours une réponse.

70. **M^{me} Yoshida** (Japon) dit que le Département de la communication globale a fait un travail admirable pour ce qui est de lutter contre la malversation en ligne, de défendre les droits humains, de plaider pour la transparence dans le domaine de l'intelligence artificielle et d'établir un code de conduite portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques. Les centres d'information des Nations Unies font un travail essentiel pour lutter contre la désinformation et la désinformation. Celui au Japon s'est employé à faire mieux connaître le Programme 2030, notamment en collaborant avec le Pacte des médias en faveur des objectifs de développement durable.

71. L'Exposition universelle 2025 qui se tiendra à Osaka offrira aux États Membres la possibilité de rechercher des solutions et de mettre en commun les pratiques optimales sur des sujets en relation avec les objectifs de développement durable. Il est temps de prendre des mesures audacieuses et concrètes pour atteindre les objectifs de développement durable et améliorer le paysage de l'information tout en veillant à ne laisser personne de côté.

72. **M. El Mezouaghi** (Maroc) dit que sa délégation apprécie les efforts que fait le Département de la communication globale pour diffuser des informations fiables sur les activités de l'ONU dans les domaines du développement durable, de la paix et de la sécurité, des changements climatiques et de la crise alimentaire. Elle note avec satisfaction que le Département s'efforce de promouvoir l'utilisation des six langues officielles, ainsi que de l'hindi, du kiswahili, du portugais et de l'ourdou. Elle se félicite de l'allocation de ressources supplémentaires qui ont permis de renforcer l'utilisation de toutes les langues officielles sur le site Web de l'ONU.

73. La délégation marocaine note avec satisfaction que le Département s'efforce de lutter contre la prolifération de la désinformation par des mesures novatrices telles que l'initiative Verified. Les Casques bleus continuent de faire face aux conséquences de la désinformation ; c'est pourquoi la délégation marocaine se réjouit de la poursuite de la campagne Service et sacrifice. Depuis l'adoption de la résolution [75/309](#) de l'Assemblée générale, par laquelle le 18 juin

a été proclamé Journée internationale de lutte contre les discours de haine, une attention particulière a été accordée à cette question, en partie grâce au travail du Département.

74. Le centre d'information des Nations Unies à Rabat joue un rôle capital dans la diffusion d'informations sur les activités de l'ONU au Maroc et dans la région. Il est impératif de combler le fossé numérique entre pays développés et pays en développement et, dans l'entretemps, de continuer à employer les médias traditionnels comme la radio. La délégation marocaine soutient sans réserve le projet de code de conduite portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques.

75. **M. Ray** (Népal) dit que l'élargissement de l'initiative Verified aux questions autres que la COVID-19, son objet initial, démontre la capacité d'adaptation et la détermination du Département de la communication globale. Sa délégation constate avec satisfaction que, pour diffuser l'information, l'Organisation utilise des moyens efficaces et multidimensionnels, notamment son principal site Web, la télévision en ligne des Nations Unies et YouTube, Facebook et X (précédemment dénommé Twitter). Le Département a ainsi un rôle crucial pour ce qui est d'harmoniser les activités de l'Organisation concernant l'action climatique, l'intervention en cas de catastrophe et la préparation aux situations d'urgence. Le Népal accueille avec satisfaction la campagne Act Now, qui vise à encourager les gestes sans incidence sur le climat.

76. La révolution numérique a ouvert de nouveaux horizons pour l'information, mais le développement des technologies numériques évolue plus vite que les cadres réglementaires et accentue la fracture numérique. Un tiers de la population mondiale, principalement dans les pays en développement, n'est toujours pas connecté au monde numérique. La montée de la désinformation et de la désinformation, en particulier sur les plateformes en ligne et dans les médias sociaux, entraîne des tensions sociales, la discrimination, des discours de haine, la xénophobie et l'intolérance. Les plateformes numériques ont également été utilisées de manière abusive pour propager la haine contre les missions de maintien de la paix et les opérations humanitaires de l'ONU, ce qui a conduit à des attaques contre les Casques bleus et le personnel humanitaire. Le Département joue un rôle déterminant dans la lutte contre cette tendance. La délégation népalaise attend avec intérêt l'élaboration du code de conduite portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques.

77. La campagne Service et sacrifice a permis de mieux faire connaître les contributions inestimables des soldates et soldats de la paix. La délégation népalaise engage instamment le Département à appeler également l'attention sur les contributions des différents pays fournisseurs de contingents ou du personnel de police et à resserrer sa collaboration avec la Commission de consolidation de la paix.

78. Le Népal apprécie à sa juste valeur le réseau mondial des 59 centres d'information des Nations Unies. Le Département doit continuer d'élargir l'éventail des langues utilisées dans ses produits d'information et ses publications. En particulier, la délégation népalaise souhaite voir davantage de contenus en népalais. Il faudrait améliorer les moyens techniques et l'infrastructure des centres pour renforcer leur action auprès des populations locales. En outre, l'ONU doit trouver un équilibre entre l'utilisation des plateformes numériques et l'emploi des moyens de communication traditionnels, compte tenu en particulier de l'importance que revêtent la radio, la télévision et les produits d'information imprimés dans les zones rurales ou reculées. Le Département doit collaborer avec les organisations régionales, sous-régionales et locales, y compris les organisations de la société civile, et avec les jeunes, les femmes et les établissements d'enseignement.

79. **M. Sabarudin** (Malaisie) dit que les technologies numériques ont certes rendu l'information beaucoup plus facilement accessible, mais les plateformes numériques sont exploitées pour diffuser des mensonges et des discours haineux qui mettent en danger la sécurité, la gouvernance et la stabilité sociale nationales. La prolifération de la désinformation et de désinformation impose aux États Membres une plus grande responsabilité collective pour ce qui est de répondre à la demande mondiale d'informations exactes, justes et exhaustives. La Malaisie est particulièrement préoccupée par la campagne de désinformation menée par Israël au sujet de son agression et des atrocités commises contre les Palestiniens. Cette désinformation risque d'amenuiser la confiance du public dans les médias et de compromettre la crédibilité des institutions internationales, dont l'ONU.

80. On assiste à l'apparition d'une nouvelle forme de racisme, caractérisée par la xénophobie, le profilage négatif et les stéréotypes abusifs des musulmans, qui ont suscité une vague de haine, de discrimination et même d'actes de violence contre les musulmans. Ces actes ne doivent pas être légitimés sous le couvert des droits humains ; l'autodafé et la profanation du Coran sont des manifestations claires de l'islamophobie et visent à

inciter à la haine et à provoquer des conflits. Il importe au plus haut point de promouvoir des discours qui favorisent la tolérance, la coexistence pacifique et l'harmonie interconfessionnelle et interculturelle.

81. Le Département de la communication globale a un rôle capital à jouer à cet égard. Il doit intensifier ses efforts pour diffuser des informations factuelles, objectives et fiables. Il doit également continuer de collaborer avec les États Membres, les propriétaires de plateformes numériques et d'autres parties prenantes pour élaborer un code de conduite portant sur l'intégrité de l'information. Il faut d'urgence combler le fossé numérique, qui se creuse en raison de l'apparition et du développement rapide de nouvelles technologies qui ne sont pas accessibles à tout le monde. L'ONU doit mettre l'accent sur le multilinguisme dans toutes ses activités afin de faire mieux connaître son rôle et l'efficacité de son action, d'atteindre un plus grand public et de promouvoir l'inclusion, la diversité et la tolérance. La Malaisie félicite le Département des efforts qu'il fait pour diffuser des informations dans plusieurs langues et du travail inlassable qu'il effectue pour lutter contre la propagation de la mésinformation et de la désinformation.

82. **M^{me} González López** (El Salvador) dit que sa délégation salue les activités menées par le Département de la communication globale pour faire face à la menace croissante posée par la mésinformation, la désinformation et les discours de haine. La mise en place d'une équipe centralisée chargée de l'intégrité de l'information et la formation du personnel de l'ONU sur la question sont des pas dans la bonne direction. La délégation salvadorienne se félicite de même des mesures prises en vue de l'élaboration d'un code de conduite portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques. Pour que cette initiative soit couronnée de succès, les parties concernées doivent être en mesure de s'approprier le code ; c'est pourquoi la délégation salvadorienne est favorable à la tenue de vastes consultations intergouvernementales et à la création d'un mécanisme permettant des contributions plus larges.

83. Ces dernières semaines, la désinformation au sujet du conflit au Moyen-Orient a compromis la paix et la coopération et incité à la discrimination, à l'hostilité et à la violence. El Salvador constate avec inquiétude l'incidence considérable de la désinformation sur les groupes vulnérables, y compris les migrants. Le Département doit soutenir l'action que mènent les États Membres et l'ONU pour éliminer toutes les formes de discrimination, la stigmatisation, les discours de haine, les stéréotypes négatifs et les propos déformés qui donnent une image négative des migrants et des

diasporas. Il est nécessaire d'organiser des débats publics, fondés sur des données empiriques, afin de faire prendre conscience du fait que les migrants sont des agents du développement durable et des détenteurs de droits. Le Département doit également analyser la montée de la désinformation sur les questions de genre et proposer des mesures axées sur les droits humains et concertées pour contrer cette tendance.

84. Compte tenu des attaques déplorables dirigées contre le personnel de maintien de la paix des Nations Unies et d'autres personnels sur le terrain, le Département doit continuer de soutenir les mesures visant à diffuser des informations exactes afin de faire mieux comprendre les mandats des opérations de paix, de gérer les attentes et de gagner la confiance des populations locales. L'élargissement de l'initiative Verified à d'autres domaines, notamment la communication sur les crises et les situations de conflit, est essentiel pour aider le grand public à obtenir des données d'information exactes et fiables.

85. **M^{me} Pavļuta-Deslandes** (Lettonie) dit que la promotion de l'intégrité de l'information, la protection de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, la lutte contre la désinformation dans le monde et le renforcement de la résilience des groupes, des sociétés et des États vulnérables demeurent des priorités absolues pour la Lettonie. La Lettonie soutient par conséquent les travaux du Département de la communication globale, qui diffuse des informations précises, factuelles et fiables sous différentes formes, soutient les médias dans le monde entier, mène des activités de communication et offre des conseils sur la meilleure manière de lutter contre la désinformation. Malgré les nombreux problèmes mondiaux, les incertitudes généralisées et l'évolution rapide du paysage de l'information, l'ONU a réussi à rester au centre des solutions de communication mondiale. Cela étant, l'agression russe contre l'Ukraine, rendue possible par le Bélarus, remet fortement en cause l'ordre international fondé sur des règles. La Russie pratique la désinformation à grande échelle et l'utilise comme moyen de faire la guerre, y compris à l'ONU. Sa propagande de guerre, destinée à justifier son agression armée et les crimes de guerre commis contre l'Ukraine, a fait beaucoup trop de morts en Ukraine.

86. Les missions internationales, y compris les opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique, sont également la cible de manipulations de l'information et de campagnes de désinformation, notamment de la part de groupes affiliés à la Russie. Le système des Nations Unies et tous les États Membres doivent continuer de respecter la Charte des Nations Unies et lutter contre la manipulation de l'information.

La Lettonie salue les travaux portant sur un code de conduite pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques. Dans le cadre de ce processus, il faut notamment exiger des propriétaires de plateformes en ligne qu'ils fassent preuve d'une plus grande transparence et assument leur responsabilité au regard de la manipulation de l'information et l'utilisation abusive de leurs plateformes par des acteurs malveillants. Les plateformes numériques ont transformé les échanges sociaux, culturels et politiques partout dans le monde et la Lettonie a pris l'initiative de leur imposer des obligations en matière de responsabilité et de transparence. Toutefois, en luttant contre la désinformation, il importe d'éviter de porter atteinte aux droits fondamentaux tels que la liberté d'expression. En outre, il est nécessaire de veiller à ce que les plateformes soient en mesure de limiter la propagation de la désinformation organisée et pratiquée par certains acteurs étatiques.

87. La Déclaration mondiale sur l'intégrité de l'information en ligne, lancée le 20 septembre 2023, vise à préserver l'écosystème de l'information et à guider les mesures prises par les pouvoirs publics pour défendre l'intégrité de l'information. La Déclaration, qui demeure ouverte à la signature, devrait renforcer l'action menée face aux problèmes créés par l'intelligence artificielle.

88. Dans sa résolution [75/267](#), l'Assemblée générale a invité les États Membres à célébrer chaque année, du 24 au 31 octobre, la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information. Dans l'environnement numérique actuel, l'éducation aux médias et à l'information est vitale pour des sociétés résilientes et, conjuguée au renforcement de l'habileté numérique, elle contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable.

89. **M. Sekeris** (Grèce) dit qu'il y a beaucoup de problèmes dans le domaine de l'information, notamment l'inégalité d'accès aux technologies numériques, les menaces contre la liberté d'expression, la désinformation, et la manipulation de l'information et l'immixtion par des pays étrangers. La propagation délibérée de fausses informations doit être condamnée sans équivoque et contrée par des données factuelles, axées sur les droits humains et le genre.

90. En tant que coprésidente du Groupe des Amis pour la protection des journalistes, la Grèce, tout comme la Lituanie et la France, considère que la protection des journalistes revêt une importance primordiale, en particulier en temps de crise, où l'accès à l'information peut consolider l'action visant à promouvoir la démocratie, le respect des droits humains et la liberté.

Compte tenu de la prévalence de la désinformation à l'heure actuelle, il est d'autant plus important de disposer d'informations de sources indépendantes. Les femmes journalistes et les professionnelles des médias sont particulièrement vulnérables. Le Groupe des Amis, qui a été créé en 2016, continue de collaborer étroitement avec les entités de l'ONU, les représentants des médias et les plateformes d'organisations non gouvernementales.

91. L'intelligence artificielle peut faciliter la diffusion de l'information, mais elle peut facilement être utilisée pour propager la mésinformation et la désinformation. Le Gouvernement grec a pris plusieurs initiatives pour renforcer l'éducation aux médias, afin d'aider les citoyens grecs à discerner et à évaluer de manière critique les informations fallacieuses. Avec ses partenaires, la Grèce œuvre également en faveur de l'adoption d'un code de conduite mondial portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques. La délégation grecque se félicite de la création imminente d'un organe consultatif de haut niveau sur l'intelligence artificielle et engage l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies de veiller à ce que les risques liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle soient pris en compte dans les négociations sur le pacte numérique.

92. L'ONU doit adopter une approche multilingue dans toutes ses activités visant à relever les défis actuels. La délégation grecque encourage le Département de la communication globale à intégrer le multilinguisme en diffusant l'information dans un plus grand nombre de langues, en particulier au niveau local par le truchement des centres d'information des Nations Unies.

Déclarations faites au titre du droit de réponse

93. **M^{me} Maayan** (Israël) trouve savoureux qu'alors que la Quatrième Commission tient un débat sur la désinformation et les discours de haine, elle permet à des représentantes et représentants de régimes scélérats de prendre la parole et de propager des informations erronées. Sont représentés dans la salle des régimes qui n'ont toujours pas condamné les massacres, les viols et les enlèvements de civils israéliens innocents, qui affichent un mépris flagrant des principes fondamentaux de la diffusion libre et ouverte de l'information et qui régulièrement restreignent l'accès aux médias et aux sources d'information libres et fiables.

94. Le fait d'entendre le représentant de la République islamique d'Iran, un État qui soutient le terrorisme, diffuse des mensonges sur les médias sociaux et propage

l'antisémitisme au quotidien, dénoncer la propagation de la désinformation ne manque pas d'ironie. Israël pleure les pertes de vies innocentes à Gaza. Les événements tragiques survenus à l'hôpital Ahli Arab le 17 octobre rappellent une nouvelle fois les crimes de guerre commis par le Hamas et la facilité avec laquelle ce groupe manipule vicieusement l'information. L'organisation terrorisme Jihad islamique palestinien, partenaire du Hamas dans le massacre du 7 octobre 2023, a tiré une salve de missiles en direction d'Israël. Il y a eu un raté et l'un des missiles a atterri sur l'hôpital Ahli Arab, faisant de nombreuses victimes et causant d'importants dégâts. Pourtant, certains médias, et certains gouvernements, se sont empressés de blâmer Israël. Les Forces de défense israéliennes ne menaient aucune opération dans le secteur au moment de l'impact. Les médias responsables ne doivent pas simplement répéter les fausses accusations et les mensonges qui leur sont communiqués par les représentants d'organisations terroristes sanguinaires, comme le Hamas. Un tel comportement est non seulement contraire à l'éthique mais il est aussi dangereux : ces publications fallacieuses ont entraîné des émeutes, des actes de violence et l'incitation au meurtre dans la région. Le Hamas et le Jihad islamique ont tiré plus de 7 000 roquettes sur des civils en Israël ces derniers jours. Ils ont lancé leurs attaques depuis des zones d'habitation civiles afin d'utiliser les civils comme boucliers humains ou comme chair à canon ; résultat, c'est Israël qui est rendu responsable. Ceux qui ont cruellement assassiné des enfants israéliens sont également en train d'assassiner leurs propres enfants, et se servent de leur crime pour aviver l'antisémitisme dans le monde entier. Ceux qui se soucient réellement de la vie des civils doivent condamner fermement les crimes de guerre perpétrés par le Hamas et d'autres organisations terroristes.

95. **M. Jung Jae Hyak** (République de Corée), répondant aux remarques faites à la séance précédente par le représentant de la République populaire démocratique de Corée (voir [A/C.4/78/SR.12](#), par. 75 et 76), dit que nul ayant une compréhension exacte de l'histoire ou étant dans son bon sens ne croira à l'allégation de ce pays, selon laquelle les États-Unis d'Amérique ont incité la République de Corée à lancer une opération d'invasion militaire à grande échelle contre la République populaire démocratique de Corée en 1950. Le Commandement des Nations Unies en Corée a été créé légalement et officiellement conformément à la résolution 84 (1950) du Conseil de sécurité. Il est universellement reconnu que le Commandement des Nations Unies en Corée continue de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans la péninsule coréenne. L'affirmation unilatérale de

la République populaire démocratique de Corée selon laquelle le Commandement doit être dissout ne tient donc pas debout.

96. **M. Sahraei** (République islamique d'Iran) dit que la représentante du régime israélien a lancé des accusations sans fondement contre son pays. Les responsables de ce régime tentent toujours de faire apparaître Israël comme une victime et répandent de fausses accusations contre d'autres pays dans la région, notamment la République islamique d'Iran, afin de dissimuler les atrocités et les violences commises par leur propre pays contre des Palestiniens innocents. En plus de se livrer à une campagne génocidaire, le régime israélien propage des informations mensongères pour présenter les Palestiniens sous un jour maléfique et les déshumaniser, et pour légitimer l'action militaire sans précédent qu'il mène contre eux. Il a notamment inventé l'information selon laquelle 40 bébés ont été décapités dans un kibboutz israélien, un mensonge qui s'est répandu rapidement sur les réseaux sociaux et a été repris par d'éminentes figures politiques occidentales et des personnalités influentes des médias sociaux. Malgré l'absence de preuves concluantes, les allégations de décapitation d'enfants et de viol de femmes ont fait les gros titres, et Israël s'est servi de ces mensonges pour justifier ses crimes de guerre et la punition collective infligée aux civils à Gaza. En outre, il propage des informations contradictoires et fausses concernant le bombardement de l'hôpital Ahli Arab afin de couvrir son crime, qui a causé la mort de centaines de Palestiniens innocents, dont des femmes et des enfants.

97. Aucune fausse information ne peut dissimuler le caractère criminel du régime israélien, qui poursuit des politiques expansionnistes et bellicistes depuis plus de 70 ans. Les tentatives que fait Israël pour susciter la sympathie internationale sont simplement de la propagande manipulatrice. Ses actes illégaux, ses politiques d'apartheid et ses crimes de guerre ont été exposés par l'ONU. Au cours des 10 jours de bombardements impitoyables de Gaza, le régime israélien a tué des milliers de Palestiniens, dont des enfants et des femmes. Ce régime n'est pas un État, mais un groupe de gangsters terroristes qui représente une menace pour tous les pays indépendants et épris de liberté.

98. **M. Strzhizhovskiy** (Fédération de Russie) dit que la représentante de la Lettonie a déclaré haut et fort qu'il faut défendre la liberté de la presse ; or le 28 septembre 2023, le Parlement letton a approuvé une nouvelle stratégie de sécurité nationale, qui prévoit que les médias publics lettons ne pourront plus émettre en russe à compter du 1^{er} janvier 2026. Fidèle à sa position

résolument russophile, la Lettonie a assimilé le fait que les habitants du pays continuent de s'exprimer, de penser et de lire des nouvelles en russe à une menace contre la sécurité nationale. Il est pour le moins révélateur que de telles mesures soient prises dans un pays où le russe, une des langues officielles de l'ONU, est le principal moyen de communication d'environ 40 % de la population. Le fait que la décision est adoptée lors de la Journée internationale de l'accès universel à l'information est un cynique simulacre de l'engagement du pays de protéger les droits humains.

La séance est levée à 18 h 5.